Saint-Caprais de Bordeaux

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITE DE LA COMMUNE DE SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX SUR FACEBOOK
@saintcapraisdebordeaux

Magazine

Magazine d'informations municipales

Septembre - Octobre 2021

Numéro 5

C'est la rentrée !

Scolaire
Une rentrée sous le signe de l'accessibilité (page 5)

CCAS
Inauguration de « Ma petite boutique » (page 10)

Mairie de Saint-Caprais de Bordeaux
www.saintcapraisdebordeaux.fr

Saint-Caprais de Bordeaux Magazine
Magazine d'informations municipales

Directeur de la publication : Tania COUTY
Directeur de la rédaction : Brice HERCOUET
Rédacteurs : Virginie SCHOTT, les élus
Conception graphique : Brice HERCOUET
Imprimé par : Imprimerie LESTRADE
SIRET 610 431 808 00020
Crédit photos : mairie de Saint-Caprais de Bordeaux, les élus, Envato Elements
Tirage : 1.600 exemplaires

PEFC 10-31-1377
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
www.pefc-france.org

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Sommaire

3 Édito
4 Actualité
10 Actualité du CCAS
12 Culture
14 Parole à l'opposition

Mairie
4 avenue de Mercade
33880 Saint-Caprais de Bordeaux

Tél. : 05.57.97.94.00
Fax : 05.57.97.94.01
accueil@saintcapraisdebordeaux.fr

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV pris au secrétariat.

Anne-Claire DEVEVEY, adjointe aux affaires sociales, reçoit sur RDV le vendredi de 14h à 18h. Tél. : 07.64.57.00.62.

EN COUVERTURE

C'est la rentrée !

En couverture : des élèves de l'école élémentaire lors de la rentrée des classes.

ÉDITO

Chères Saint-Capraisiennes,

Chers Saint-Capraisiens,

La rentrée est là et avec elle le rythme de vie s'accélère après une pause estivale bien méritée.
C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons retrouvé une vie communale un peu plus riche, ponctuée par la fête du 14 juillet, le forum des associations, les Scènes d'été avec le concert de « Toto et les Sauvages ». Nous sommes ravis de vous avoir retrouvés lors de ces événements.

Le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire avec quelques 373 enfants qui ont repris le chemin de nos écoles, 137 en maternelle et 236 en élémentaire. Nous leur souhaitons une très bonne année scolaire ainsi qu'aux équipes éducatives.
Nous n'oublions pas les collégiens, lycéens et étudiants de notre commune qui ont repris la direction de leurs établissements.
Pour tous, comme vous l'avez certainement compris, l'année sera cadencée par la situation sanitaire que nous affrontons depuis un an et demi. Il convient à chacun de respecter les gestes barrières dont nous avons maintenant l'habitude : le port du masque, le lavage des mains et la distanciation.

Cette rentrée est l'occasion de vous informer sur les projets communaux.
Le CCAS a ouvert sa boutique solidaire, fruit d'un travail commun entre bénévoles, élus et agents municipaux.
La commission Affaires Scolaires a œuvré durant la fin du printemps et l'été pour rendre accessible notre école élémentaire aux personnes à mobilité réduite.
La commission Culture a renoué avec l'organisation de spectacles. Même s'ils sont soumis au pass sanitaire, l'envie de se retrouver autour d'événements culturels est forte.
La commission Environnement continue de travailler sur la gestion différenciée des espaces verts de la commune en collaboration avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).
La commission Information et Communication a géré le renouvellement du parc informatique de la mairie et la migration vers de nouveaux outils collaboratifs.
Enfin, la commission Urbanisme va lancer les opérations de révision du Plan Local d'Urbanisme grâce au CAUE qui a travaillé durant l'été sur les éléments du marché.

Je vous laisse découvrir les avancées sur tous ces sujets au fil de votre lecture.

Claire KONTOWICZ
2ème adjointe au maire
Vice-Présidente de la commission Affaires Scolaires et Périscolaires

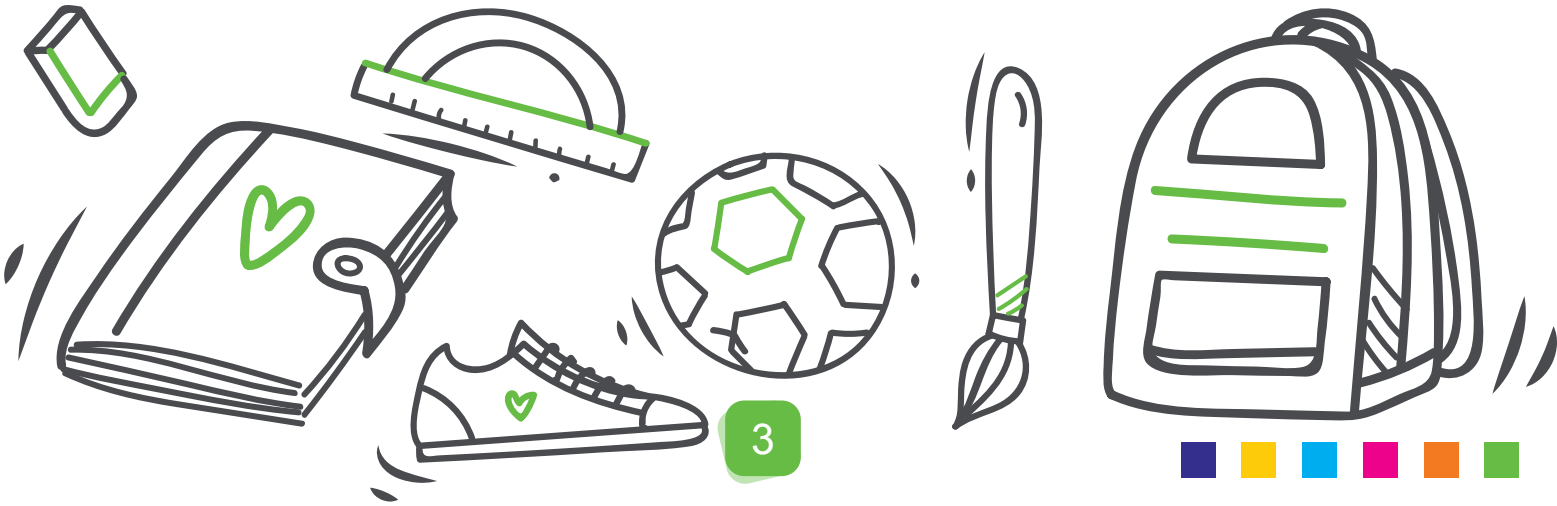

SCOLAIRE

Une rentrée des classes sous protocole sanitaire
La rentrée scolaire s'est déroulée sous le niveau 2 (niveau Jaune) du protocole de l'Éducation Nationale qui va de 1 à 4 (de vert à rouge). Ce niveau nous impose le maintien le port du masque en intérieur ainsi que des mesures renforcées d'aération et de lavage des mains. La limitation du brassage entre groupes sanitaires est obligatoire.
Ce protocole est le même que celui que nos élèves ont connu à la fin de l'année dernière avec la possibilité de retirer le masque en extérieur et pour la pratique du sport.

De nouveaux enseignants ont rejoint les équipes éducatives des écoles
La municipalité souhaite la bienvenue à :

- Mme Marie-Noëlle BILHÉ qui enseigne dans une classe de Petite Section et Moyenne Section,
- Mme Klimka COURCY qui enseigne dans une classe de Moyenne Section et Grande Section,
- Mme Johanna DAUGÉ qui enseigne dans une classe de CE2.

Une nouvelle organisation du temps méridien à l'école élémentaire
Suite au départ d'une partie des animateurs et face aux difficultés de recrutement constatées sur la communauté de communes, la mairie a souhaité revoir l'organisation du temps méridien pour l'école élémentaire.

Depuis la rentrée, des agents des services techniques s'occupent des enfants à la cantine pour le service et la surveillance.
Les animateurs restent dans la cour de récréation où des activités sont proposés aux enfants.
L'objectif étant d'offrir un réel moment de détente aux enfants en mettant à profit les compétences des animateurs.

Afin de faciliter ces changements et surtout d'accompagner les nouveaux CP dans cet apprentissage de l'autonomie à la cantine, Arnaud (Animateur responsable du temps méridien) est passé dans les classes de Mmes GARRIC, FAURIE et MULLER le jour de la rentrée pour expliquer aux enfants le fonctionnement de la cantine.
Des élus se sont également mobilisés pour venir en soutien des agents, le temps que l'organisation se mette en place. Merci à eux.

En complément à cette réorganisation, une réflexion sur les emplois précaires (notamment des agents du temps méridien) a été menée. Le 13 septembre dernier, la création de 3 postes d'agents techniques a donc été votée en conseil municipal permettant ainsi à ces agents de se voir proposer un CDI au lieu d'un CDD reconduit depuis de nombreuses années.

Les menus de la cantine consultables aux écoles et sur le site de la mairie
Comme les parents l'ont sans doute déjà constaté, depuis la rentrée, les menus de la cantine ne sont plus distribués dans les cartables des enfants. Cette décision fait suite aux discussions ayant eu lieu en juin dernier entre les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité au cours desquelles le constat était fait qu'un grand nombre de menus restaient au fond du cartable des enfants.
Que les parents se rassurent, les menus sont consultables aux entrées des écoles et sur le site internet de la mairie www.saintcapraisdebordeaux.fr.

COVID-19 ET ÉCOLE

L'ARS a organisé le vendredi 24 septembre des tests salivaires pour tous les enfants après accord préalable des parents. Aucun cas positif n'as été recensé.

Une accessibilité améliorée à l'école élémentaire
L'inclusion et l'accessibilité sont une priorité de la commission scolaire.

Le nouvel ascenseur pour les personnes à mobilité réduite

Durant les vacances scolaires, des travaux ont été réalisés :
Aménagement d'un sanitaire pour personne à mobilité réduite (PMR)
Installation d'un ascenseur afin de rendre accessible une grande partie des classes de l'école.

Depuis cette rentrée, 7 classes sur les 9 que compte l'école élémentaire sont accessibles aux élèves, enseignants et parents à mobilité réduite, couvrant ainsi les 5 niveaux de classe (du CP au CM2).

Les fournitures scolaires toujours gratuites
La municipalité attache de l'importance au maintien de la gratuité des fournitures scolaires.

La rentrée est l'occasion de rappeler en quelques chiffres l'engagement que cela représente.
Chaque année, la mairie alloue un budget par classe pour le renouvellement des fournitures collectives ainsi qu'un budget par enfant pour l'équiper en crayons, cahiers, manuels.

La savez-vous ?
Cette année, le montant de cette dépense s'élève à 204€ par classe et 36€ par enfant soit un budget total de 16.488€.
Chaque enseignant gère ce budget selon les besoins des élèves et selon les besoins pédagogiques de chaque niveau.

A noter qu'à ce budget de rentrée vient s'ajouter tout au long de l'année d'autres dépenses telles qu'entre autres le financement des bus pour les sorties scolaires, un budget d'investissement en petits matériels.

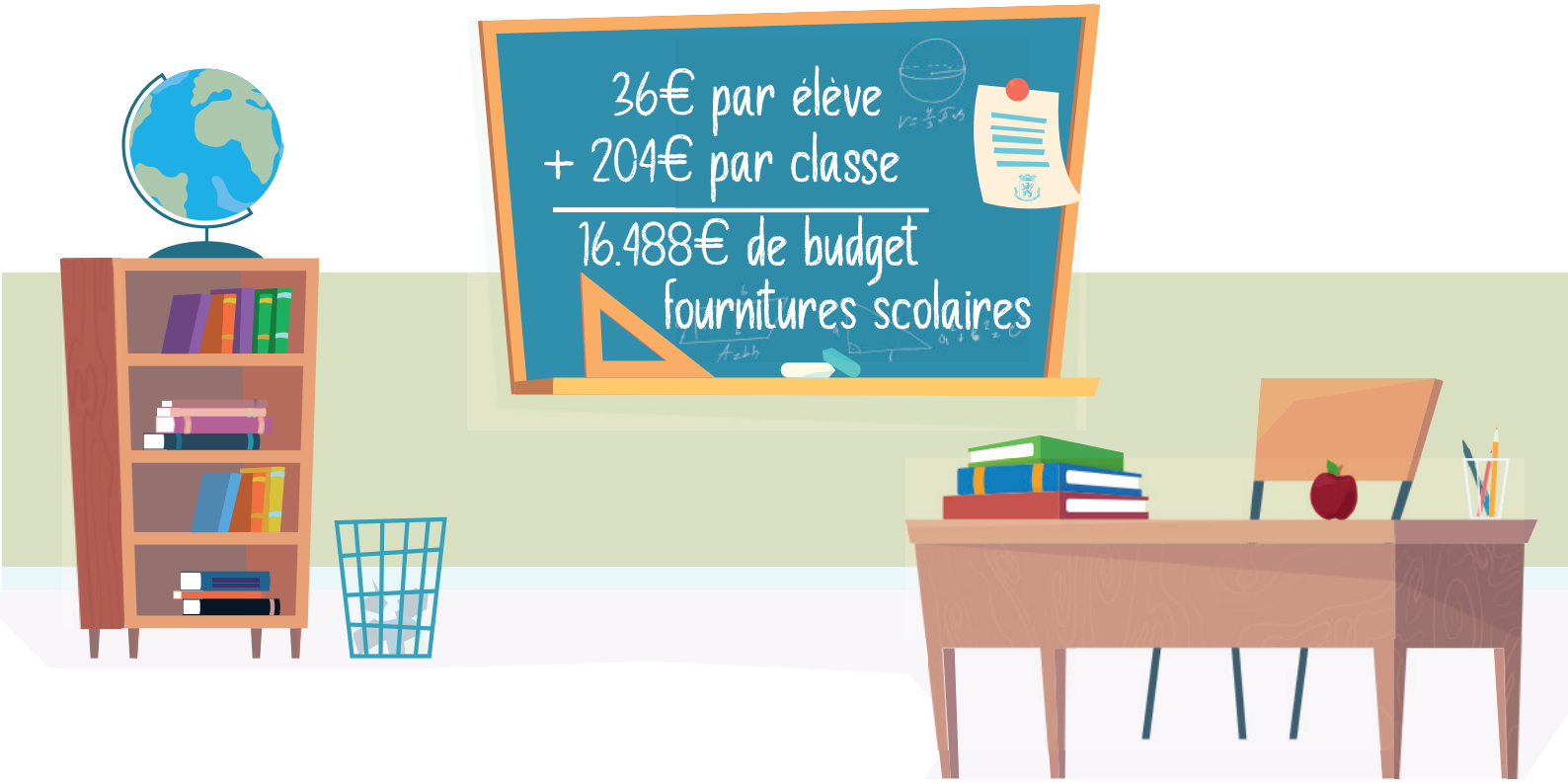

URBANISME

Des travaux d'accessibilité à poursuivre
L'accueil de la mairie n'était jusqu'à présent pas accessible. En jouant aux chaises musicales, un véritable espace d'accueil a été créé où les personnes à mobilité réduite et les poussettes sont maintenant les bienvenues.

Les associations ont désormais un accès direct à leur courrier et les administrés aux documents d'urbanisme.
N'hésitez pas à vous y rendre : l'accès se fait par le coté gauche de la mairie.

Un cendrier permettant le recyclage des mégots y a été installé. Par ailleurs, un bac placé à côté du défibrillateur a été posé, permettant de collecter les mégots en provenance de votre domicile. Pensez-y, le recyclage va s'accentuer dans les années à venir !

Par ailleurs, un panneau d'affichage dynamique (plus d'infos en page 7) permettant la diffusion d'informations a été installé, donnant la touche finale à cet espace d'accueil.

L'espace accueil de la mairie

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : où en est la procédure de révision ?
Nombreux sont les administrés qui ont fait parvenir leurs demandes de changement de zonage à la mairie et qui sollicitent un rendez-vous afin d'expliquer leur projet.
Toutes les demandes sont collectées pour être traitées en temps voulu.

Pour l'instant, la procédure en est à son commencement. La délibération a été prise, la publicité dans le journal Sud-Ouest faite, et les personnes publiques associées ont été informées. Toutes ces démarches relèvent des obligations purement administratives.

La prochaine étape est l'élaboration du Cahier des Charges Techniques Particulières (CCTP), qui a pour but de permettre aux bureaux d'études qui vont réaliser le PLU, de bien cerner la volonté politique de la municipalité, traduite dans sa délibération, et lui proposer un devis en fonction du travail induit par ses besoins.

Ce CCTP est un document très technique et les élus sont encadrés gratuitement dans cette démarche par le CAUE, qui a rendu son projet mi-août. Il a été aussitôt transmis à l'ensemble des élus de la commission et pour l'heure, aucun n'a fait d'observations. On peut donc considérer que la commission urbanisme, qui se réunie le 4 octobre, validera ce projet.

La municipalité continuera à vous informer des démarches tout en espérant que les contraintes sanitaires permettront de renouer avec les réunions publiques essentielles à la mise en œuvre du PLU.

Un patrimoine à protéger
La municipalité continue son programme de réfection des toitures.
Votée au budget 2021, l'aile gauche du bâtiment de Loustallaut est en cours de rénovation.
Si l'entreprise a laissé bien assez longtemps le chantier à l'abandon, un rappel à l'ordre a permis la reprise du chantier fin août.

COMMUNICATION

Modernisation du système d'information de la mairie

Renouvellement du parc informatique des services administratifs

La municipalité a profité de la période estivale pour renouveler l'ensemble du parc informatique des services administratifs, dont l'équipement était devenu obsolète.

Désormais, les agents sont équipés de puissants ordinateurs portables d'ores et déjà prêts pour une migration vers la prochaine version de Microsoft Windows, ainsi que d'un poste de travail double écran.

L'objectif de cette nouvelle configuration est d'améliorer le confort d'utilisation au quotidien et de réduire le nombre de documents qui devaient précédemment être imprimés.

Migration des outils bureautiques vers Office 365

En parallèle, les agents se sont vus attribuer des licences Microsoft Office 365.

L'avantage de cette solution est d'offrir une suite bureautique puissante, collaborative et régulièrement mise à jour. Elle répond donc aux exigences de la municipalité en matière de fonctionnalités et de sécurité.

D'autre part, elle permettra d'offrir de nouveaux services pour les administrés avec notamment un système de prise de rendez-vous en ligne, service qui sera intégré au futur site internet de la mairie actuellement en cours de développement.

Enfin, cette migration vers la suite Office 365 est la première étape avant la bascule du système téléphonique de la mairie vers une solution VoIP (Voice over IP), structurée autour de Microsoft Teams qui devient déjà l'outil de travail collaboratif en interne.

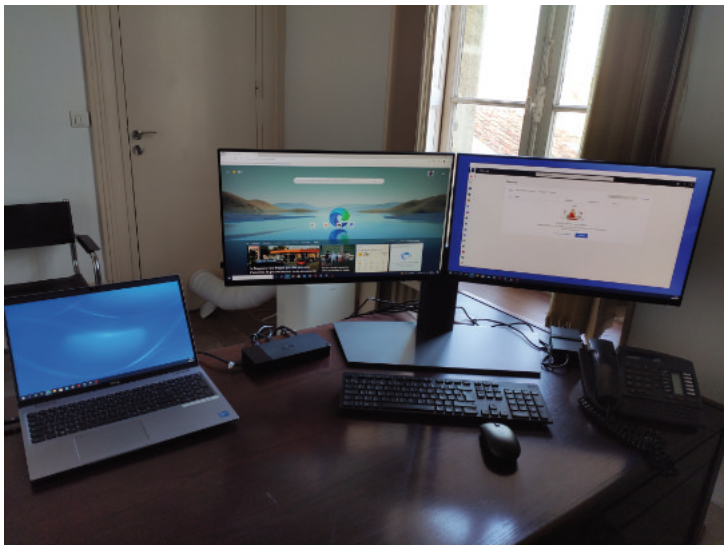

Le nouveau poste de travail des agents administratifs

Les études de réalisation ont démarré pour une mise en œuvre attendue d'ici début 2022.

Renégociation du contrat de gestion du parc de photocopieurs

Le précédent contrat pluriannuel de gestion du parc de photocopieurs arrivant à échéance en septembre, et après consultation de plusieurs prestataires potentiels, la municipalité a choisi de renouveler sa confiance à la société Sharp pour le renouvellement des trois photocopieurs existants ainsi que l'installation d'un quatrième.

Ces derniers sont situés à la mairie, à l'école élémentaire et à l'école maternelle.

Jusqu'à présent, seul le photocopieur de la mairie pouvait imprimer en couleur, alors qu'il y avait également des besoins importants aux écoles. Il a donc été décidé d'équiper les écoles d'outils performants et répondant à leurs attentes, notamment en matière d'impression couleur.

Précisons que des économies seront réalisées sur les coûts d'utilisation de ces photocopieurs grâce notamment à un tarif à la page bien moins élevé que ce qui avait été négocié sur le précédent contrat.

Installation d'un panneau d'affichage dynamique à l'accueil de la mairie

Toujours dans l'optique d'améliorer le niveau d'information des administrés, un panneau d'affichage dynamique a été installé à l'accueil de la mairie.

Il permet de diffuser des informations importantes en temps réel, et de proposer un contenu dynamique (photos, vidéos, affiches des manifestations…) qui s'adaptera à l'actualité de la commune.

Ce panneau d'affichage dynamique est entièrement réalisé avec des produits de récupération (une ancienne TV ainsi qu'un mini serveur Raspberry Pi, pour les connaisseurs) issus de don de deux élus de la commune.

Le coût de cette installation est donc nulle pour la commune.

ENVIRONNEMENT

Le fauchage tardif de l'avenue de Luzanne réalisé fin septembre

Le fauchage de l'espace vert de l'avenue de Luzanne où la commune expérimente cette pratique avec le Conseil d'Aménagement de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), a été fait fin septembre.
Cette expérience sera renouvelée l'année prochaine.
Limiter le nombre de fauchage à un seul passage annuel, et le réaliser en fin de saison, permet aux plantes de croître, fleurir et fructifier. Les fleurs ont attiré une grande quantité d'insectes butineurs à la recherche de pollen et de nectar. Ils ont fécondé les fleurs qui produiront les graines utiles au renouvellement de la prairie.
Le couvert végétal est un endroit de quiétude pour beaucoup d'animaux qui s'y reproduisent.

Création d'une liaison piétonne

Dans le cadre d'une réflexion sur la mise en place de cheminements doux sur la commune, il a été décidé de créer un itinéraire reliant la plaine Bernardin au complexe sportif en passant par l'école élémentaire, le domaine de Loustallaut et le lotissement Clos Bella Vista.
Ce choix a été guidé par la nécessité de sécuriser les déplacements scolaires tout en favorisant la circulation douce au sein d'un environnement préservé.
Ce chemin, accessible au plus grand nombre, est le point de départ d'une réflexion plus globale sur les déplacements doux au sein du village.

Le nouveau chemin reliant la plaine Bernardin au complexe sportif

RUBRIQUE DES ASTUCES

On attribue souvent plusieurs vertus au marc de café. Nous avons retenu les astuces les plus fiables.

Voici quelques actions simples d'utilisation du marc de café :
Désodoriser : vos placards, réfrigérateur : placer le dans une petite coupelle ou dans un sac en mousseline et répartissez-le, dans des endroits stratégiques. Vous pouvez aussi enlever l'odeur de vos mains après avoir cuisiné du poisson, oignon, ails…en vous lavant les mains avec.
Exfolier : appliquer sur votre peau avec votre savon ou gel douche et il vous débarrassera des peaux mortes.
Dégraisser : ajouter le marc de café à quelques gouttes de liquide vaisselle plus de l'eau chaude et vos canalisations seront nettoyées, en usage régulier il permettra peut-être d'éviter que vos canalisations se bouchent.

Vous pouvez aussi l'utiliser pour nettoyer vos plats ou casseroles très grasses.
Répulsif : son efficacité est discutable, mais cela ne vous coûtera rien de le faire brûler dans un récipient adapté et espérer cela éloignera les moustiques et les mouches.

Le marc de café est naturel (utiliser du bio si possible surtout si vous optez pour le mettre sur votre corps ou dans le potager) ; il faut le faire sécher avant toutes expériences.
Une chose est sûre, il n'est pas question de faire du café exprès pour avoir du marc mais le récupérer pour l'optimiser, dans l'objectif de réduire notre production de déchets.
Bonnes expériences…et bon café !

CADRE DE VIE

STOP À L'INCIVISME ET AUX INCIVILITÉS

Lutte contre les incivilités

Mégots, déjections canines, nuisances sonores, poubelles sur les trottoirs et déchets en tous genres sur la chaussée dégradent notre cadre de vie. À Saint-Caprais de Bordeaux comme ailleurs, ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et représentent un coût non négligeable pour la collectivité.

Ne laissez pas vos poubelles sur le trottoir
Oublier quelques jours sa poubelle sur le trottoir n'est pas anodin. Cela oblige les piétons, les personnes en fauteuil roulant et les parents avec des poussettes à descendre sur la route et à prendre le risque d'être renversés par une voiture.

Aussi, afin de laisser les trottoirs disponibles et de minimiser les risques pour les usagers, il est demandé à chacun de sortir sa poubelle au plus tôt à 19h la veille de la collecte et de la ramasser le jour-même (l'arrêté municipal du 22 octobre 2018 est consultable sur le site internet ou en mairie).

Déjections canines : ramassez-les !
Pour que votre animal soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que l'espace public ne devienne pas des toilettes canines. À cela, une solution existe, et c'est même une obligation : ramasser les déjections !

Il appartient à chaque propriétaire d'avoir un sac dans sa poche à chaque fois qu'il sort son chien pour ramasser ses déjections. Et n'oubliez pas que votre animal doit impérativement être tenu en laisse sur le domaine public.
Il faut savoir aussi que si votre animal s'est échappé et qu'il est retrouvé errant sur la voie publique, il vous en coutera un minimum de 120€ (frais de récupération).

Le chemin des 11 clochers

Depuis cet été, sur notre territoire, huit boucles de randonnée sont ouvertes, qui permettent de cheminer dans nos campagnes et de traverser les 11 villages de notre communauté de communes.
Ces boucles empruntent des sentiers mais aussi des portions de route.

Sur notre village, la boucle 5 débute au niveau du domaine de Loustallaut. Elle totalise 11,6 km pour environ 3 heures de promenade en traversant Quinsac et Cambes.

Le départ de la boucle 6 se situe à l'église de Cambes. Elle sillonne Baurech et Saint-Caprais de Bordeaux. Mais vous avez également la possibilité de débuter cette boucle au niveau du domaine de Loustallaut. Il faut compter environ 3 heures de marche pour parcourir une distance de 11,4 km.

Photos du balisage des chemins de randonnée

Les chemins ont été aménagés et balisés. Prochainement, des panneaux d'information permettront d'identifier les sites remarquables de notre patrimoine vernaculaire.
Vous pouvez retrouver les cartes des balades sur le site entre-deux-mers tourisme (entredeuxmers.com) ou sur le site de la CDC (cdc-portesentredeuxmers.com) rubrique tourisme, découvrir les chemins de randonnées.
Alors n'hésitez pas, venez découvrir à pied notre belle communauté de communes !

ACTUALITÉ DU CCAS

BOUTIQUE SOLIDAIRE

Mercredi 15 septembre 2021 : Inauguration officielle de "Ma petite boutique", la boutique sociale et solidaire du CCAS

L'inauguration de « Ma petite boutique » est l'occasion de faire un retour sur la réalisation de ce projet.

Mars 2014 : Sébastien MURARD et Tania COUTY, alors candidats aux élections municipales, portent avec leur équipe le projet d'ouvrir une boutique sociale et solidaire. Élus minoritaires, ils reprennent ce projet lors de la campagne 2020, d'autant plus qu'il a cheminé dans l'esprit des bénévoles du CCAS, qui réclament cette ouverture.

Mars 2020 : la Covid-19 met un coup de frein aux activités des bénévoles du CCAS, qui se voient privés de l'utilisation des salles municipales, confinement oblige... Tania COUTY, alors adjointe aux affaires sociales, met à profit cette période avec les élus, pour tirer les plans et faire rénover aux agents techniques deux pièces du rez-de-chaussée du pôle social (ancien presbytère sauvé de la destruction). Les travaux avancent doucement mais surement, faisant apparaitre tout le potentiel des lieux et le mettant en valeur. Les aménagements intérieurs commencent à prendre forme, on définit la couleur des murs, des boiseries, le revêtement des sols. L'ancienne hotte de la cuisine est transformée en comptoir sous les mains expertes de Philippe, Laurent et Thomas, agents des services techniques ; Audrey SCHMIDT et Chrystelle NUNES, élues au CCAS, pensent les étagères qui recevront les vêtements ; elles prennent forme grâce au travail de Michel BORD et Sylvain BORG, élus au CCAS. L'objectif est de faire une boutique cosy, pas un dépôt de vêtement…

Mars 2021 : Anne-Claire DEVEVEY, nommée adjointe aux affaires sociales, en charge du CCAS, prend le relais de Tania COUTY, nommée maire. Elle reprend la mise en œuvre du projet, en dessine les contours et les objectifs. Avec Nathalie DARRACQ, Audrey SCHMIDT et Christelle NUNES, elle affine les détails, qui feront toute la différence. Il ne reste plus qu'à achalander les lieux… alors ce sont les bénévoles qui entrent en action, Odile, Patricia, Annie L, Rosa, Evelyne, Valérie, Christine, Nelly, Nathalie D, Annie C, Ghislaine, Isabelle L, Isabelle G, Maryse, Danièle, Nicole L, Corinne, Ginette, Raymonde, Ghislaine, Geneviève, Nicole J : tri, sélection, étiquetage…N'oublions pas les hommes qui se chargent de la manutention : Michel et Sylvain (également régisseurs), Tony, Didier, Philippe, Daniel, François et Jean-Pierre. Puis, il faut trouver un nom, réaliser l'enseigne. C'est chose faite grâce à Brice HERCOUET, adjoint à la communication. Et enfin, peaufiner les détails, la décoration : Corinne REIGT et Nathalie DARRACQ feront des miracles !

Le résultat laisse sans voix ! On se sent bien dans cette boutique cosy, qui offre des vêtements de qualité à tout petit prix, ainsi que des chaussures, bijoux et accessoires ! Ouverte à tous, pour l'usage personnel, elle permet aux femmes/hommes/enfants de s'habiller durant toute l'année, sans attendre les deux éditions annuelles de la braderie. Les objets de puériculture, trop volumineux, sont présentés dans un catalogue.

« Ma petite boutique » est un bel exemple d'économie circulaire et de solidarité : elle existe uniquement grâce aux dons des administrés et au travail de toute une équipe ! S'il faut retenir une seule chose de ce projet, c'est le travail de tous les bénévoles qui trient inlassablement, depuis des années, les vêtements donnés, et leur accordent une seconde vie.

Aussi, l'ensemble des personnes ayant concouru à cette réalisation a été remercié lors de l'inauguration, où étaient présents M. Antoine REVERS, collaborateur de Mme la députée Christelle DUBOS, de M. Christophe VIANDON, Conseiller Départemental de la Gironde, de M. Lionel FAYE, Président de la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers, de Mme Tania COUTY, maire de Saint-Caprais de Bordeaux, de Mme Anne-Claire DEVEVEY, adjointe aux affaires sociales, en charge du CCAS, ainsi que d'élus de communes de la CdC et de notre commune, de membres et bénévoles du CCAS.

« Ma petite boutique » vous accueille tous les mercredis de 14h à 17h et les vendredis de 16h à 19h.

Photos de l'inauguration de « Ma petite boutique »

MISSION LOCALE

La mission locale à la rencontre des jeunes le jeudi 4 novembre

Le Réseau des Missions Locales

Jeudi 4 novembre après-midi, des conseillers de la mission locale viennent à votre rencontre, au city stade.
Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un métier qui vous plaît, d'une formation pour y arriver ou même de solutions pour votre vie quotidienne (logement, santé, mobilité...) ?
La mission locale vous conseille en fonction de votre situation personnelle.

Tous les jeudis matin, une permanence est assurée dans les locaux du CCAS de Saint Caprais de Bordeaux.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE SAINT-CAPRAIS DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2022

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les 5 ans, sous l'égide de l'INSEE.
Pour cette campagne, la municipalité recrute 6 agents recenseurs qui procèderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants.
Les personnes intéressées par ce travail sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

FÊTE NATIONALE - 14/07

Cette année, la municipalité souhaitait vivement maintenir son rendez-vous incontournable de l'été.
Un intermède météorologique et sanitaire a permis de proposer aux habitants une magnifique soirée, en association avec l'ASCJ.

Cette dernière a tenu le stand restauration avec brio pour satisfaire la gourmandise de chacun.
Les viticulteurs des châteaux le Sens, Mamou et Ogier de Gourgue situés sur notre commune ainsi que la rôtisserie Perez présente sur le marché dominical ont également pu faire découvrir aux habitants leurs produits.
Tous étaient ravis de l'affluence et prêts à revenir l'année prochaine.

Après un apéritif offert par la municipalité et la soirée dansante, le traditionnel feux artifice a clôturé ces festivités très agréable.

Après de longs mois de confinement, les élus présents lors de cette soirée ont apprécié ce premier moment d'échanges festifs avec les habitants.

Merci donc à vous tous, acteurs et spectateurs pour la réussite de cette fête nationale à l'échelle locale !

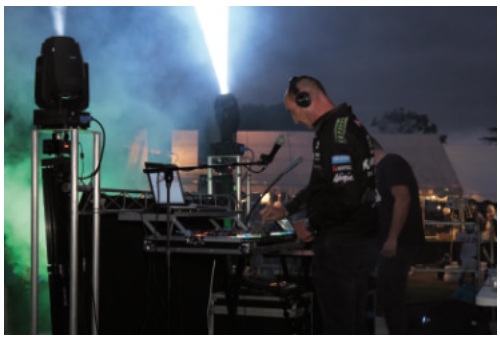

Photos de la soirée du 14 juillet 2021

FORUM DES ASSOCIATIONS - 04/09

Le Forum des associations, bien qu'encore contraint cette année par le pass sanitaire en vigueur, a connu un franc succès.

De nombreux nouveaux habitants sont venus se renseigner et s'inscrire dans les diverses associations de la commune, sans oublier les adhérents fidèles depuis de nombreuses années à leurs associations favorites.
Ce forum est également le lieu privilégié de retrouvailles entre différentes générations de bénévoles.

L'affluence constatée le jour du forum reflète le besoin de renouer avec les activités culturelles et sportives, et de retrouver ce lien social présent dans dans les associations et précieux à la qualité de vie.

La commission souhaite une très belle année sportive et culturelle à l'ensemble des participants et à tous les bénévoles sans qui ces associations ne pourraient pas fonctionner !

Photos de l'édition 2021 du Forum des associations

TOTO ET LES SAUVAGES - 04/09

Afin de clôturer le rendez-vous associatif annuel, un concert en plein air au domaine de Loustallaut a été offert dans le cadre des Scènes d'été.

Le programme « Scènes d'été » se traduit par une sélection d'artistes et une participation financière du département. Cette aide permet aux communes de proposer des spectacles gratuits, garantissant ainsi l'accès à une culture de qualité pour tous.

Un stand restauration et buvette tenue par l'association Musicaprais a permis de profiter pleinement de cette soirée. Un grand merci !

Ce spectacle musical a fait danser petits et grands sur des rythmes enjoués en profitant de la douceur d'un été indien.

Photos du spectacle « Toto et les sauvages »

PAROLE À L'OPPOSITION

Nous souhaitons à tous les Saint Capraisiens d'avoir passé une bonne rentrée 2021.

Rentrée scolaire 2021 moins bien que 2020

Pour les élus minoritaires aucune réunion de bilan de l'année scolaire 2020/2021 et aucune réunion préparatrice pour la rentrée 2021/2022 toujours sous le régime des restrictions sanitaires.
Une préparation en comité restreint, peut-être dans l'urgence, en tout cas en catimini.

Rentrée 2021 : état des lieux

En janvier 2015, «La voix de St Caprais» information de l'opposition, (Tania Couty et Sébastien Murard) éditait sur son blog Internet

Bilan dix mois après les élections de Christian Bonéta en 2014

- *Une LIM et une BCI qui sortent de manière irrégulière et toujours pas de référents de quartier!*
- *Faut-il autant de temps pour mettre en place un dispositif aussi simple qu'efficace et peu coûteux?*

En septembre 2021, à notre tour, nous disons à l'équipe élue majoritaire :

Plus d'1 an et demi après votre élection,

- toujours pas de référents de quartier.! Cette proposition électorale, pourtant «si simple à mettre en place», figurait sur votre programme électoral en 2020.
- pas de nouvelle du marquage au sol des parkings de centre bourg, pourtant un budget a été voté au conseil municipal (juillet 2021)
- peu de nouvelles de la préparation du PLU, mais elle semble se faire ….. toujours en comité restreint
- on oubliera la promesse de la liaison "La marqueuse – centre Bourg", nous la savions difficile, elle semble devenu impossible à faire.
- les ralentisseurs devant la mairie n'ont pas été remis en place malgré la fin des travaux, ceux devant la pharmacie n'ont pas réapparu non plus …. trop cher peut-être (!)

Certains d'entre vous s'inquiètent de ne pas voir réaliser **les 100 engagements du programme électoral de la liste majoritaire**, quelques uns sont particulièrement attendus :

- **07** - installer des toilettes publiques en centre bourg
- **16** - créer une charte environnementale à Saint Caprais
- **18** - réduire les nuisances lumineuses nocturnes
- **20** - lancer une inspection thermographique «par drone», afin d'obtenir un rapport complet de la situation énergétique des bâtiments et des habitations
- **29** - récupérer l'eau de pluie sur les bâtiments communaux
- **47** – Créer une banque de prêt de matériels communal
- **56** - installer une zone famille avec jeux pour enfants, des tables et des bancs

Le Groupe des Cinq : Maryline Bordes Démolis, Corinne Reigt, Claire Ordureau, Georges Layris, Armand Munoz.
gd5@saintcapraisdebordeaux.fr, pour la participation de tous.

DROIT DE RÉPONSE

Le groupe municipal majoritaire se réserve un droit de réponse sur les informations communiquées par le groupe d'opposition dans le précédent magazine d'informations municipales.

L'opposition a écrit :

« Le fauchage tardif est une bonne idée que nous soutenons, mais comme pour tout, l'excès est nuisible et en l'état cela gêne la visibilité des automobilistes dans les intersections, et rend l'accès à certains chemins de promenade plus compliqué ».

Réponse du groupe majoritaire :

Le fauchage tardif est expérimenté uniquement sur l'espace vert le long de l'avenue du Luzanne. Les bordures de route ne rentrent pas dans ce dispositif. A ce jour, nous sommes toujours en mode « état des lieux » pour le reste de la commune avec le Conseil d'aménagement d'urbanisme et de l'environnement.

Il ne peut pas avoir d'excès dans une fauche tardif puisque c'est le principe de cette pratique. C'est une technique de gestion différenciée qui change de la tonte systématique de l'herbe. Elle consiste à ne couper la végétation qu'une fois par an, généralement en fin d'été.

>>>AGENDA

OCTOBRE

VENDREDI 22 ET SAMEDI 23 OCTOBRE, salle J.P. CORJIAL au domaine de Loustallaut
Braderie CCAS

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 OCTOBRE
Animations autour d'Octobre Rose proposées par les associations sportives et culturelles de la commune

NOVEMBRE

JEUDI 11 NOVEMBRE, place des Anciens Combattants
Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

SAMEDI 20 NOVEMBRE, salle J.P. CORJIAL au domaine de Loustallaut
Bourse aux jouets proposée par la FCPE

SAMEDI 27 NOVEMBRE, salle J.P. CORJIAL au domaine de Loustallaut
Tournoi de belote proposé par l'ASCJ

DÉCEMBRE

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE
Goûter de Noël des Ainés proposé par le CCAS

SAMEDI 11 DÉCEMBRE, salle J.P. CORJIAL au domaine de Loustallaut
Spectacle de Noël « Grain de Lune »

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE
Marché de Noël

INFOS MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture depuis le 1er septembre :
Lundi, mardi et vendredi : de 16h30 à 18h
Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h30
Samedi : de 10h à 12h

#4 vita BiB

Festival des Bibliothèques
DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

AVEC
GEOFFROY DE PENNART

AUTOMNE 2021

Un air de NATURE

Illustration/ Geoffroy de Pennart - Mise en page/ Emilie Olivier: www.emiv.fr

Expos
Rencontres d'auteur
Spectacles
Jeux, ateliers, lectures...

Communauté de Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers · Baurech · Cambes Commune de Gironde · Camblanes et Meynac · Commune de Cénac · Langoiran · Latresne · Commune du Tourne · Quinsac · Saint Caprais de Bordeaux · Tabanac